

Sainte-Adèle,  
le 27 septembre 1965.

à M. Jean-Marie Guérard, C.R.,  
Guérard et Pelland, avocats,  
680, Chemin Ste-Foy,  
Québec 6,  
(Angle Belvédère).

Cher monsieur Guérard,

Votre lettre du 21 septembre me fait diablement plaisir; j'aime mieux vous le dire sans plus de phrases. Ça me console des bêtises que certains critiques, qui ne sont que des coupe-jarrets de l'écritoire, jugent à propos de m'offrir hebdomadairement.

Une chose certaine, on ne me pardonne pas encore d'avoir créé une situation dramatique qui tient à l'universel et qui tient des milliers de téléspectateurs, par l'esprit et par le coeur; une chose certaine encore, c'est qu'on ne me changera pas l'idée que j'ai d'un Passé que je place bien au-dessus du présent et surtout de l'avenir qui n'existe pas. Tant que je tiendrai une plume, je défendrai l'Eglise catholique et la Paysannerie. Le jour où la Société Radio-Canada jugera que c'est assez, je démissionnerai mais, au moins, je ne me serai pas prostitué. Je crois à ce que j'écris; je connais mon peuple qui est sain et intelligent dans ses racines les plus profondes.

Je vous remercie encore une fois, mon cher monsieur Guérard, et croyez que, si Dieu me porte vers Québec, je ne manquerai pas d'aller vous voir.

Cordialement à vous,

(Claude-Henri Grignon).

Copie à M. Gérard Robert, directeur des émissions dramatiques de Radio-Canada et à M. Bruno Paradis, réalisateur des BELLES HISTOIRES.